



DECISION N° 2023 - 99

Accord-cadre à bons de commande avec maximum relatif à l'acquisition de balais pour les balayeuses de voirie

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT.

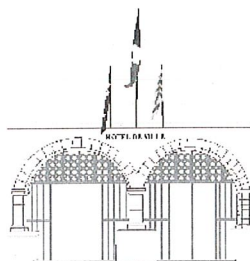
Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2 R. 2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique, il convient de conclure un accord-cadre concernant **l'Acquisition de balais pour les balayeuses de voirie.**

Compte tenu de la difficulté de prévoir avec exactitude les moyens à mettre en œuvre, ce marché sera dit à bons de commande avec maximum et passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14, du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le présent accord-cadre est estimé à :

Montant maximum annuel : 105 000 € HT
Estimation annuelle : 52 000 € HT
Estimation du DQE : 49 245 € HT

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 12 mois à compter de la date de notification du contrat.



Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations de l'article 6.2 du CCAP.

Le délai de livraison maximum est fixé à 15 jours ouvrés.

Le délai est fixé à 48 heures pour une commande de dépannage.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Le marché est reconductible, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou sa reconduction

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au JOUE, au BOAMP et au site internet de la ville le 20 octobre 2022, publié le 23 octobre 2022 au BOAMP, et le 25 octobre 2022 au JOUE.

Cet avis, fixait la date limite de remise des offres au 25 novembre 2022 à 12h00 dernier délai.

Une offre a été réceptionnée dans les délais.

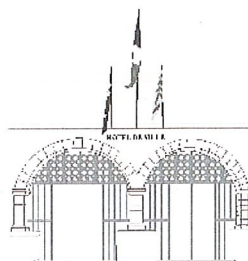
Etant conforme administrativement, il a été procédé à son examen et à son analyse selon les documents présentés en annexe.

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

Critères	Pondération
1-Prix des prestations (offre/moyenne des offres) x coefficient.	60.0 %
2-Valeur technique apprécié selon la grille du cadre de mémoire - Mode de calcul : $(1-\text{note}/10) \times \text{coefficient}$	30.0 %
2.1 Fiches techniques	20 points
2.2 Organisation et moyens pour le suivi d'exécution et le traitement des commandes analyse sur la base du cadre de mémoire technique	10 points
3-Critère environnemental apprécié au regard du cadre de mémoire - Mode de calcul : $(1-\text{note}/10) \times \text{coefficient}$	10.00 %

Au terme de la procédure, et lors de sa réunion du 14 décembre 2022, la Commission d'Appel d'Offres, a décidé d'attribuer l'accord-cadre au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées, présentée par :



- L'entreprise **OUEST VENDEE BALAIS SAS, 22 rue de la broserie, 79 500 MELLE**, pour un montant de DQE de 52 228,27 € HT et un montant maximum annuel de 105 000 € HT.

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver l'accord-cadre concernant **l'Acquisition de balais pour les balayeuses de voirie.**

ARTICLE 2 :

De signer l'accord-cadre avec l'entreprise suivante :

- L'entreprise **OUEST VENDEE BALAIS SAS, 22 rue de la broserie, 79 500 MELLE**

ARTICLE 3 :

L'attributaire a été avisé par courriel via la plateforme AWS, en date du 14 décembre 2022, que son offre a été retenue.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

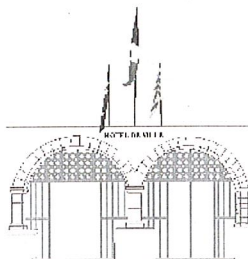

Fait à Perpignan, le **30 JAN. 2023**

ID Télétransmission : **066-216601369-20230130-166749-AU-1-1**

Accusé reçu le : **30 JAN. 2023**

Affiché le : **30 JAN. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



Acquisition de balais pour les balayeuses de voirie

PERPIGNAN, LE 30 JAN. 2023

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Pour le Maire,
Par subdélégation
l'Adjoint



François DUSSAUBAT

Direction
Service
N° de consultation MARCO: DCPA
ACHATS
22MDCPAAO69

TYPE DE PROCEDURE
Marché de: APPEL OFFRES
Fourniture

Date de publication: 20/10/2022
Date limite de réception des offres: 25/11/2022

Nombre de lots et intitulés des lots: lot UNIQUE
BALAIS POUR BALAYEUSES DE VOIRIE

Nombre de plis reçus: 1 plis

Date ouverture des plis: 01/12/2022

Candidatures non admises:

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération	Acquisition de balais pour les balayuses de voirie	
LOT UNIQUE	Estimation € HT	52 000,00 €

Critères de sélection	Prix	coefficient : 60%	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,6
	Valeur technique	coefficient : 30%	
	Critère environnemental	coefficient : 10%	

1) Prix

CANDIDATS	Montant des Offres € HT		Note pondérée calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,6
	A l'ouverture des plis (Acte d'engagement)	Après vérification	
QUEST VENDEE BALAIS SAS	52 228,27 €	52 228,27 €	0,60
Moyenne des Offres		52 228,27 €	

2) Valeur technique

CANDIDATS	Critères		NOTE	Note pondérée calcul : (1-note/10) x 0,3
	Fiches techniques (20 points)	Cadre mémoire technique (10 points)		
QUEST VENDEE BALAIS SAS	20,00	8,00	28,00	0,84

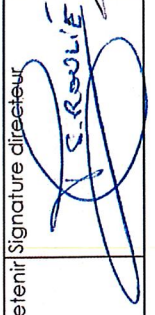
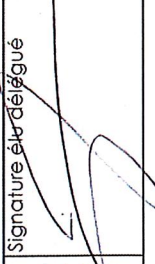
3) Critère environnemental

CANDIDATS	Critères		NOTE /10	Note pondérée calcul : (1-note/10) x 0,1
	Démarche environnementale pour réduire l'impact sur l'environnement (Cadre mémoire environnemental)			
QUEST VENDEE BALAIS SAS			10	0,00

Classement des offres

Entreprises	Notes obtenues par critère					Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Critère environnemental		
QUEST VENDEE BALAIS SAS	0,60	1	0,02	1	0,00	0,620	1

Proposition : Pour ce marché il y a eu un seul soumissionnaire. Le Service Achats propose de retenir l'offre du candidat OUEST VENDEE BALAIS SAS pour un montant du DQE de 52 228,27 € HT

Signature directeur  Signature élu délégué 

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

L'analyse a été réalisée au regard	des fiches techniques	X
	code mémoire technique	X

LOT	Entreprises	SOUS-CRITERE 1 : fiches techniques (20 points)		SOUS-CRITERE 2 : Organisation et moyens pour le suivi et le traitement des commandes (Cadre mémoire technique) (10 points)		Note /30	
		Commentaire	Note/20	Commentaire	Note/10		
UNIQUE	QUEST VENDEE BALAIS SAS	<p>Les informations techniques données par le soumissionnaire correspondent aux demandes du marché et aux besoins de la ville.</p> <p>Le candidat a obtenu une note de 20/20 pour les raisons suivantes :</p> <p>Les données techniques correspondent aux demandes de la Ville, telles que la matière du plateau, les dimensions plateaux, le poids du balai, la matière des brins (polypropylène (PPU), polyester (PET), acier, mixtes, enrobé...), la section ou diamètre des brins, la longueur des brins en sortie, le nombre total des brins sortants, le nombre de rangs et le système de fixation des brins au plateau.</p> <p>=> L'entreprise propose des balais avec des matières et des côtes satisfaisantes au regard des fiches techniques.</p>	20	<p>Le soumissionnaire donne des informations générales sur le nombre d'employés de l'entreprise sans donner des informations précises des moyens humains dédiés à l'exécution du marché.</p> <p>Le candidat dispose de 3 familles de produits:</p> <p>1/ Balais latéraux: il possède 1511 références et il a une capacité de production de 532 balais latéraux par jour.</p> <p>2/ Rondelles: il possède 294 références et il a une capacité de production de 1563 rondelles par jour.</p> <p>3/ Principaux/Centraux: il possède 351 références et il a une capacité de production de 41 rouleaux centraux par jour.</p> <p>Le soumissionnaire est en mesure de réaliser l'extrusion de mono-filaments, l'injection de plastique, la modélisation des balais, la menuiserie et l'usinage et le montage. Il énumère toutes les machines qu'il compte pour la fabrication des balais.</p> <p>Il est pourvue de 10700m² de bâtiments et 8851 m² de stockage répartis en 3 points en France.</p> <p>=> L'entreprise dispose d'un nombre d'employés important. Cette envelopure lui permettra de répondre aux besoins et demandes de la Ville de Perpignan, en termes de réponses du personnel, ainsi qu'en termes de production. Il dispose d'une capacité de production notable et présente ses différents processus pour la fabrication des balais.</p> <p>Au regard des Informations données, les moyens affectés au marché sont satisfaisants.</p>	8	28	
				<p>Moyens humains et matériels dédiés à l'exécution du marché.</p>			<p>Le soumissionnaire propose un référent commercial pour le traitement des commandes. Le référent commercial enverra une confirmation de commande. Pour la livraison des produits, les balais seront pris du stock tampon pour la Ville de Perpignan ou mise en fabrication. Toute commande sera livrée en franco de port.</p> <p>=> L'entreprise est organisée de façon satisfaisante au regard du cadre de mémoire technique.</p>
				<p>Modalités de prise en compte des commandes.</p>			<p>Le soumissionnaire propose un référent commercial pour le traitement des commandes urgentes. Le référent commercial enverra une confirmation de commande. Pour la livraison des produits, les balais seront pris du stock tampon pour la Ville de Perpignan ou mise en fabrication. Toute commande sera livrée en franco de port en 48/72h.</p> <p>=> L'entreprise est organisée de façon satisfaisante au regard du cadre de mémoire technique.</p>

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DU CRITERE ENVIRONNEMENTAL

du cadre de mémoire
environnemental

X

L'analyse a été réalisée au regard

Démarche environnementale pour réduire l'impact sur l'environnement (10 points)		Note/10
Entreprises	commentaire	
LOT		
UNIQUE OUEST VENDEE BALAIS SAS	Mesures prises par le candidat pour la reprise GRATUITE des balais usés.	Le soumissionnaire propose la récupération gratuite des balais usés directement à la Mairie de Perpignan. Afin de réduire les émissions de CO2, la collecte est effectuée par les camions de l'entreprise après la livraison des balais neufs.
	Mesures prises pour le retraitement des balais usés.	Le soumissionnaire démonte sur son site les balais usés. Les déchets sont triés puis revalorisés dans les différentes filières de recyclage agréées. Le soumissionnaire a fourni les attestations de recyclage. En 2021 il recycle 630 tonnes de déchets.
	Produits recyclés proposés et le pourcentage du balai avec matière recyclée.	Le soumissionnaire estime que la moyenne de matière recyclée du balai est de 15/20%. Il présente le pourcentage de matière recyclée des balais dans chaque fiche technique de chaque article. Selon le calcul du Service achats, la moyenne de la part de matière recyclée mise en oeuvre dans la fabrication des balais recyclables est de 28%
		10

ECONOMIE GENERALE DU MARCHÉ

LOT	Désignation	ATTRIBUTAIRES	Offre de prix	Estimation MOE	Δ	Ecart %
1	BALAIS POUR BALAYEUSES DE VOIRIE	QUEST VENDEE BALAIS SAS	52 228,27	52 000,00	228,27	0,44%
			52 228,27	52 000,00	228,27	0,44%

